

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 12 MAI 2025**

**ETUDE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**  
**avenant n°1 entreprise ARTELIA**

Dans le cadre du marché d'étude diagnostic et schéma directeur des réseaux d'assainissement,  
Considérant la délibération en date du 1<sup>er</sup> février 2022 attribuant le marché à l'entreprise ARTELIA,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 proposé par l'entreprise ARTELIA portant sur des quantités réalisées des campagnes de mesures et la localisation précise des anomalies sur les réseaux d'assainissement, pour un montant de 2 145.00 € HT.

**ETUDE DE MARCHÉ RESTAURANT LE LANCELOT**

Suite à la décision d'acquisition et de portage avec l'EPFL du restaurant « Le Lancelot »,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité : adopte l'idée de faire une étude potentielle commerciale concernant ce commerce pour un montant de 1 400 € ht.

afin de :

- permettre de bénéficier de la zone de chalandise du projet :
- disposer d'un état des lieux de la concurrence
- définir le marché théorique
- bénéficier d'une estimation du chiffre d'affaire potentiel

**RAPPORT D'ACTIVITE CCVBA 2024**

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités 2024 de la communauté de communes des vallées de la braye et de l'anille et n'émet aucune observation

**PROJET AMENAGEMENT SECURITE ROUTIERE ET CREATION D'UNE VOIE VERTE ROUTE DE THORIGNE**

Dans le cadre du projet d'aménagement sécurité routière et création d'une voie verte route de thorigné, monsieur le maire avise l'assemblée qu'une rencontre a eu lieu avec les agents du Département le 7 mai suite aux recommandations demandées en présence du maître d'œuvre et du Saep Dollon

les modifications apportées au projet du 9 avril 2024 sont donc :

- le plateau prévu à l'entrée d'agglomération route de Thorigné au niveau de l'entrée du lotissement Dugué est remplacé par une écluse
- création d'un îlot séparateur le long de la RD 302 avec implantation de charmille au milieu.

**AFFAIRES DIVERSES**

1. Boulangerie place de l'église

Monsieur le maire informe que la démolition a été faite.

Il signale toutefois qu'un mur n'a pas pu être démolit entièrement car risque d'éboulement. Il est nécessaire que la démolition du reste du mur soit faite manuellement. Une demande de devis a été faite auprès d'un maçon.

2. Conseil municipal Jeunes

Projet CMJ d'organiser une ½ ou 1 journée citoyenne le samedi 24 mai 2025 de 10h à 17h.

- Ramarchage
- Ecrire sur le mur du fond de la tribune du foot des mots sur le harcèlement scolaire (pochoir + bombe peinture rouge et noire)
- Déco et peinture, roue de vélo sans pneu
- Déco avec des grandes boîtes de conserve + peinture
- Cd à peindre

Cette déco sera visible dans le village.

Divers

- M. BOURLIER signale que dans le cadre du balisage des parcours pédestres, il a été constaté un manque de signalétique. Il annonce que l'association Génération veut bien les installer à condition que ce soit le Perche Sarthois qui fournisse le matériel

- M. MARTEL informe qu'une réunion commission sécurité a eu lieu le 25 mars 2025. Il précise que des numéros seront formalisés au sol devant chaque place au parking rue des sources.
- M. MARTEL fait part qu'une remise de chèque, d'un montant de 1 028.26 €, sera faite le 13 mai auprès du secours populaire de la Sarthe suite à l'organisation du concert solidaire pour Mayotte.